

COMMUNE DE L'ÉTOILE

CONSEIL MUNICIPAL Du Mercredi 15 FEVRIER 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de L'Étoile, légalement convoqué, s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Thierry BAILLY, Maire.

Présents : Mmes M.DULLIN – R.JAMES-INGRAND - I.THEVENET– J.PISKIN – E.GOYDADIN
MM. J-G.ROBLIN – A.CHAMBARD – M.CONDEMINE

Excusés : P.BAZIN (pouvoir à I.THEVENET) – M.ROUSSOT (pouvoir à E.GOYDADIN) –
S.BENOIST (pouvoir à J-G.ROBLIN)

Absent : Q.PLUBELLE

Secrétaire de séance : M.CONDEMINE

Ouverture de la séance par l'approbation du compte rendu du 18 janvier 2023.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2022

N°7/23 Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif et le compte de gestion de 2022 ci-dessous, dont le résultat global de clôture est de 47 719.49 €

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		45 280.07	77 288.74	
Opérations de l'exercice	386 788.45	436 833.97	77 923.92	107 606.56
TOTAUX		95 325.59	47 606.10	

AFFECTATION RÉSULTAT 2022

N°8/23 Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité affecte le résultat suivant dans l'exercice 2023 :

- 47 719.49 € en excédent de fonctionnement
- 47 606.10 € en déficit d'investissement

OUVERTURE ANTICIPÉE CRÉDITS INVESTISSEMENTS

N°9/23 Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'ouverture anticipée des crédits au chapitre 21 en investissement, pour la somme de 20 599 € (soit 25 % des crédits inscrits au budget 2022)

DONS

N°10/23 Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de recevoir des dons et legs de particuliers

TARIFS SALLE DES RENCONTRES

N°11/23 Après délibération, le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide la modification des tarifs de location de la salle des Rencontres.

La réunion est levée à 22h50.

Prochaine réunion le mercredi 15 mars à 20h00.

Le secrétaire de séance

Le Maire